

Conférence des médias semestrielle de Swissmem du lundi 28 août 2017 à Zurich**«Agenda pour la reprise»****Exposé de Hans Hess, président de Swissmem**

Mesdames, Messieurs,

L'industrie suisse des machines, des équipements électriques et des métaux (industrie MEM) a vécu dix années difficiles. Cela a commencé en 2008 avec un terrible effondrement dû à la crise financière et économique. Ensuite, le franc suisse a pris son envol qui n'a été freiné que par la mise en place du cours plancher de l'euro. En janvier 2015 a suivi le troisième coup de massue avec la suppression de ce cours plancher.

Ces dix années maigres ont laissé des traces dans l'industrie MEM. Plus de 30'000 emplois ont été perdus par rapport à 2008, ce qui correspond à pratiquement 10%. Après un effondrement de presque 17%, le chiffre d'affaires ne s'est pratiquement plus remis et ne cesse de stagner. Néanmoins, pour la première fois depuis des années, pratiquement tous les feux sont vert. Ça faisait longtemps que les indicateurs de la conjoncture mondiale n'ont plus été aussi positifs. Même le cours de change de l'euro ne nous est plus hostile. Certes, par rapport à la parité du pouvoir d'achat, le franc reste surévalué. Cependant, avec un cours de 1,14, la situation se présente nettement mieux qu'avec un cours de 1,05. La branche MEM a enfin l'opportunité de gagner de nouveau de l'argent et de l'investir dans l'avenir.

La question qui se pose est: comment la branche MEM pourra-t-elle profiter de cette situation favorable et prendre durablement la voie de la reprise? Je constate six champs d'action décisifs:

Transparent n° 2

1. Innovation
2. Numérisation
3. La main-d'œuvre spécialisée - et dans ce contexte la formation et la formation continue
4. Marché du travail
5. Accès au marché
6. Financement de la croissance

Je vais profiter des minutes qui suivent pour aborder ces champs d'action. Je mets l'accent sur les entreprises, car ce sont en premier lieu elles qui sont mises à contribution. De plus, je vais expliquer comment l'Etat et Swissmem peuvent soutenir les entreprises MEM sur cette voie.

Transparent n° 3**Champ d'action n° 1 «Innovation»**

Permettez-moi de commencer par le champ d'action Innovation. A mon avis, il est le plus important. L'innovation est l'élixir de vie de l'industrie MEM suisse. Elle permet de créer une plus-value pour les clients et de se différencier par rapport à la concurrence. Les innovations de produits permettent d'obtenir un meilleur prix et d'augmenter la part au marché. Les innovations des processus diminuent les coûts.

L'expérience montre que la gestion et la culture d'entreprise influencent de manière décisive la capacité d'innovation d'une entreprise. Dans les entreprises très innovantes, les activités d'innovation sont planifiées à long terme et font partie de la stratégie de l'entreprise. Plus le management crée un environnement favorable à l'innovation, plus les activités d'innovation sont couronnées de succès. Les coopérations sont un autre facteur important. Les coopérations avec les hautes écoles et d'autres entreprises augmentent considérablement la capacité à innover d'une entreprise. Malheureusement, seuls 50% des entreprises MEM coopèrent avec des tiers. Un grand potentiel reste encore inexploité à ce niveau-là et pourrait être utilisé pour la reprise.

L'innovation est avant tout la tâche des entreprises. Cela n'empêche pas l'Etat d'apporter une contribution importante au moyen de la recherche fondamentale dans les hautes écoles et de la recherche appliquée dans les hautes écoles spécialisées. Ces résultats de recherche ne sont bénéfiques que s'ils sont rapidement transférés aux entreprises et commercialisés sous forme de produits ou prestations de services. Au niveau de ce transfert de savoir et de technologie, Innosuisse (ancienne CTI) ainsi que les institutions de recherche comme le PSI, l'Empa ou csem jouent également un rôle important. Je m'engage pour que la Confédération encourage encore davantage des projets d'innovation axés sur le marché. Cet encouragement doit avant tout soutenir la capacité d'innovation des PME, qui ont souvent moins de ressources pour collaborer avec des tiers.

Malheureusement, seuls 45% des entreprises industrielles connaissent la CTI ou Innosuisse. C'est regrettable car les projets soutenus par la CTI renforcent clairement la compétitivité des entreprises. C'est ici qu'intervient Swissmem. Nous avons des conseillers en innovation qui connaissent aussi bien les besoins des entreprises que les activités dans les hautes écoles. De plus, ils sont familiarisés avec les possibilités de financement des agences d'encouragement nationales et internationales. Les conseillers évaluent avec les entreprises les besoins en matière d'innovation et proposent des solutions et des possibilités de coopération.

Après la conférence de presse, Robert Rudolph répondra volontiers à vos questions à ce sujet. Il est responsable chez Swissmem de la Formation et de l'innovation.

Transparent n° 4

Champ d'action n° 2 «Numérisation»

Le deuxième champ d'action, la numérisation, est étroitement lié à l'innovation. Elle recèle un potentiel énorme pour créer des nouveautés. Par exemple les «smart products» qui reconnaissent leur état, peuvent apprendre, se mettent en réseau et échangent des données. Il en résulte une toute nouvelle génération de produits et prestations de services. La numérisation permet aussi d'optimiser les processus de production tout au long de la chaîne de création de valeur et donc d'accélérer, individualiser et rendre plus efficace encore la production. Finalement, la numérisation crée de nouveaux modèles commerciaux. Cette évolution dans l'industrie de production est appelée «Industrie 4.0».

La numérisation offre aux entreprises de l'industrie MEM suisse l'opportunité de renforcer durablement sa compétitivité internationale et le site de production suisse. A ce niveau aussi, c'est aux entreprises de mettre en œuvre les concepts et les méthodes liés à Industrie 4.0. Et pourtant, ce thème soulève la question de savoir quel est le rôle de l'Etat dans ce contexte. Pour moi, la numérisation est un processus évolutif qui doit être réglé par le marché afin d'exploiter tous les potentiels. Selon moi, les tâches de la Confédération sont les suivantes:

- elle doit créer des conditions-cadres qui permettent de mettre en place une infrastructure TIC inégalée dans le monde entier.
- Elle doit apporter des réponses aux questions liées à la protection et au droit des données dans le but d'augmenter la sécurité juridique pour les investissements.

- Elle doit assurer la cybersécurité et la cyberdéfense pour protéger l'industrie et sa propriété intellectuelle.
- Elle doit rapidement étendre les prestations numériques de l'administration afin que les contacts avec les autorités puissent être organisés de façon numérique et plus efficace.

Sinon je m'attends à ce que l'espace numérique soit très peu réglementé.

Reste la question de savoir ce que Swissmem fait pour soutenir les entreprises. Avec trois autres associations de branches, nous avons mis en place la plateforme «Industrie 2025». Elle informe les entreprises sur les tendances et développements dans la numérisation. Elle sensibilise et met en réseau les entreprises intéressées et agit en tant qu'antenne pour toutes questions autour de la numérisation. De plus, elle élabore actuellement des documentations pour la pratique qui devraient faciliter aux entreprises l'accès au monde de la numérisation.

Après la conférence de presse, Robert Rudolph vous donnera volontiers des informations supplémentaires à ce sujet.

Transparent n° 5

Champ d'action n° 3: «Main-d'œuvre spécialisée, formation et formation continue»

Lorsqu'il est question d'innovation et de numérisation, les thèmes de la main-d'œuvre, de la formation et de la formation continue nous viennent immédiatement à l'esprit. Je parle du troisième champ d'action. Pour les entreprises, il est décisif de pouvoir compter sur des spécialistes qualifiés si elles entendent concevoir durablement la reprise. Les collaboratrices et collaborateurs doivent constamment disposer des compétences requises pour agir avec succès dans un monde qui change rapidement. Pour le concrétiser, les entreprises, l'Etat, les associations ainsi que les collaboratrices et collaborateurs sont mis à contribution à part égale.

D'une façon générale, tout le système de formation doit s'adapter aux nouvelles possibilités et à la cadence plus élevée. Cela commence déjà au niveau de la formation initiale. Une introduction rapide et généralisée du plan d'étude 21 est une première étape importante. Dans le domaine de la formation continue et du recyclage professionnel, des modèles innovateurs doivent être examinés. Il s'agit de préparer les collaboratrices et collaborateurs de tout âge et indépendamment de leur qualification professionnelle aux nouveaux profils de fonction - et de les garder motivés. Pour réussir, nous devons avoir le courage de prendre de nouvelles voies. A l'avenir, de nombreuses personnes vont changer plusieurs fois de métier pendant leur carrière professionnelle. Donc, une structure très modulaire doit être conférée au système de formation. Même à l'âge de 40 ou 50 ans, il doit être possible de suivre sans complications et sans perdre de temps une formation continue ou un recyclage avec diplôme sans devoir pour cela recommencer à zéro. La solution du financement doit également être redéfinie. Le système de formation duale pourrait être un modèle à suivre non seulement dans la formation initiale, mais également dans le recyclage.

Transparent n° 6

Champ d'action n° 4 «Marché du travail»

Vous pouvez constater que les champs d'action mentionnés jusqu'ici sont tous étroitement liés. Ceci est valable aussi pour le quatrième champ d'action, le marché du travail. La branche MEM souffre d'une pénurie de spécialistes, notamment dans les métiers techniques et au niveau des ingénieurs. Non seulement il n'y a pas suffisamment de spécialistes établis, mais la relève n'est pas non plus assurée. Depuis des années déjà, en moyenne, les entreprises MEM n'arrivent pas à occuper 5% de leurs places d'apprentissage. C'est grave, car les apprentis sont la principale source pour assurer la relève des spécialistes.

Les entreprises sont obligées d'exploiter au mieux le potentiel de spécialistes indigènes. Cependant, cela ne va pas suffire. Pour préserver la compétitivité des entreprises, il est crucial qu'elles puissent continuer à l'avenir à recruter des têtes pensantes à l'étranger. Le marché du travail suisse n'est tout simplement pas assez grand pour couvrir la demande en spécialistes.

Nous attendons de la politique qu'elle ne limite pas le marché du travail libéral et qu'elle maintienne la libre circulation des personnes avec l'UE. De plus, il doit rester possible en Suisse d'offrir du travail à des spécialistes hautement qualifiés de l'étranger en fonction des besoins.

Pour terminer, permettez-moi une dernière remarque: le marché du travail libéral est un atout de la Suisse et une des raisons de notre faible taux de chômage. Malheureusement, la politique a tendance depuis des années déjà à le limiter et à le réglementer toujours plus. A l'heure, c'est justement la numérisation qui éveille auprès des syndicats de nouvelles envies de vouloir limiter encore plus le marché du travail libéral. Ceci n'est pas la bonne voie.

Swissmem apporte son soutien à ses entreprises membres aussi au niveau du marché du travail. Nous entretenons une plateforme en ligne servant de soutien aux entreprises dans leurs efforts d'exploiter de façon optimale le potentiel de la main-d'œuvre indigène. La plateforme de carrière «find-your-future.ch» aide les jeunes gens ainsi que les travailleurs de tout âge, à dessiner leur avenir professionnel. Les adolescents désirant faire un apprentissage dans un métier industriel y trouveront des places d'apprentissage libres. Pour ceux qui désirent se perfectionner, la plateforme présente plus de 140 possibilités d'études et de formation continue reconnues des domaines de la technique et de l'économie. De plus, «find-your-future» propose une liste avec toutes les places de stages et offres d'emploi des entreprises Swissmem.

Transparent n° 7

Champ d'action n° 5 «Accès au marché»

Le cinquième champ d'action concerne l'accès au marché. La part d'exportation de l'industrie MEM se situe à presque 80%. Notre branche génère du bénéfice principalement à l'étranger. Les entreprises sont constamment obligées de repérer les opportunités commerciales aussi bien dans les marchés établis que dans les nouveaux. La grande partie des entreprises dispose aujourd'hui de chaînes de création de valeur très globalisées. Il en va de même pour de nombreuses PME. Grâce à l'internationalisation de la chaîne de création de valeur, les entreprises peuvent optimiser leurs coûts généraux et répartir les risques sur plusieurs marchés. Avec les avantages des différents sites à l'étranger, elles peuvent compenser les désavantages de la place industrielle suisse. Donc, une stratégie d'internationalisation intelligente n'est pas seulement un complément idéal aux activités en Suisse. Elle renforce aussi le site suisse.

Afin que les entreprises suisses puissent profiter des possibilités offertes par la conjoncture mondiale, elles ont besoin d'un accès pratiquement égal aux marchés mondiaux. La Suisse est liée à plus de 28 accords de libre-échange avec 38 états partenaires en dehors de l'UE, ce à quoi s'ajoutent les accords bilatéraux avec l'UE. Pour l'industrie MEM suisse, ce réseau de contrats a une grande importance. Environ 85% des exportations de biens prennent le chemin d'états avec lesquels la Suisse a conclu un accord de libre-échange.

La tâche de la politique consiste à conserver ces accords de libre-échange et à en conclure d'autres. Les USA et l'Inde sont avant tout en ligne de mire pour conclure de nouveaux contrats, ainsi que la Grande-Bretagne avec l'accord Post-BREXIT. Cependant, la priorité absolue est de conserver l'excellent accès au marché européen. L'UE est de loin le plus grand débouché de l'industrie MEM. Swissmem ne voit pas d'alternative à la voie bilatérale avec l'UE. C'est pourquoi nous continuons à nous engager activement en faveur de relations durables avec l'UE qui garantissent l'accès au marché

de l'UE. Parallèlement, nous luttons contre les tentatives d'isolement de l'agriculture suisse et contre les initiatives des milieux nationalistes de droite dont l'objectif est de résilier les accords en place.

Transparent n° 8

Champ d'action n° 6 «Financement de la croissance»

J'en arrive au dernier champ d'action, le financement de la croissance. Des investissements dans l'innovation, la numérisation, la formation et la formation continue ainsi que l'accès à de nouveaux marchés exigent des moyens de financement substantiels. Certes, les entrepreneurs doivent faire preuve de courage. Mais finalement c'est l'argent qui alimente la reprise. Non seulement les start-ups, mais aussi les PME confirmées ont besoin de plus capital propre et d'investisseurs prêts à prendre des risques afin qu'elles puissent saisir les chances qui se présentent.

Un encouragement direct des entreprises par l'Etat, par exemple à l'aide de fonds étatiques, ne serait pas la bonne voie. Un fonds étatique dont le but est de maintenir la valeur, octroierait des crédits selon les mêmes critères que les banques qui, elles, se trouvent en situation de concurrence. C'est pourquoi une telle institution ne peut pas apporter de plus-value par rapport aux canaux de financement existants. Le risque est plutôt qu'un tel fonds étatique soit utilisé abusivement pour le financement d'investissements à motivation politique. Cette procédure serait contraire au marché et entraverait le changement au lieu de l'encourager. Voilà pourquoi j'appelle la branche financière à assumer ses tâches et à proposer du capital propre et étranger à des conditions attrayantes dont profiterait finalement toute notre économie. Les entreprises ont besoin maintenant de crédits de croissance avantageux.

Mesdames, Messieurs, pour finir, permettez-moi les remarques suivantes. La crise financière et économique a clairement mis en évidence l'importance que représente un secteur secondaire performant pour l'économie. Nous pouvons observer à l'exemple de la France et des USA quelles peuvent être les conséquences d'un déclin de l'industrie. Je ne veux pas que ceci arrive en Suisse. Nous avons besoin d'entreprises et de politiques déterminés à prendre rapidement des mesures courageuses dans les six champs d'action mentionnés. C'est là un point sera déterminant pour savoir si l'industrie MEM réussira dans les 20 années à venir à s'imposer ou si elle déperira. Les chances n'ont pas été aussi bonnes depuis longtemps. Saisissons-les!

Je vous remercie de votre attention.

Zurich, le 28 août 2017

Pour tous renseignements:

Swissmem Communication
Pfingstweidstrasse 102
Case postale
CH-8037 Zurich
Tél. 044 384 41 11 / fax 044 384 42 42
E-mail: presse@swissmem.ch